



# HUBERDEAU

## BULLETIN MUNICIPAL

Mars 2020



### TRAVAUX PRÉVUS EN 2020 ?

Vous avez un projet de construction, de rénovation ou autre pour 2020 ? Communiquez avec le service de l'urbanisme de la Municipalité afin que l'on puisse vous guider dans la réalisation de votre projet.

**(819) 681-3377, poste 5702**

**Séance régulière du conseil municipal: le 10 mars 2020 à 19h00.**

### En cas d'urgence...



Lorsque survient un sinistre ou une situation particulière (inondation, avis d'ébullition, etc.), la rapidité des communications avec les citoyens est primordiale. Dans le but d'améliorer ce lien entre la Municipalité et ses citoyens, **veuillez vous inscrire au bas de la page d'accueil du site internet de la Municipalité**. Vos informations resteront confidentielles et seront utilisées par stricte nécessité.

The screenshot shows the website interface with a gallery of landscape photos and a sidebar with 'Liens utiles' and 'Infolettre' sections. A green arrow points from the emergency text to the 'S'inscrire' button.

# MA BIBLIOTHÈQUE

\* Mercredi le 11 mars, 13h00, venez rencontrer les membres du Club de Lecture «Les Beaux Mots Dits.» Il sera discuté du livre de Pierre Lemaître «Trois jours et une vie».

\* Pour les petits, il ne faudrait surtout pas oublier L'Heure du Conte. Prochain rendez-vous le samedi, 28 mars à 10h00. Sylvie leur racontera «L'arbre généreux» de Shel Silverstein. Puis se joindra à Sylvie, Ghislaine pour le bricolage. C'est une belle invitation à ne pas manquer.

\* N'oubliez que les Tricoteuses du Club de Tricot «Mailles et Mots» se rencontrent à tous les mercredis 13h00. Le 11 mars, ces tricoteuses et plusieurs bénévoles de la bibliothèque souligneront la *Journée de la Femme* en prenant une bouchée ensemble à la *Sandwicherie La Maison* à Arundel à 11h00. Le 18 mars, elles ne passeront pas outre la fête des Irlandais(es). De 10 tricoteuses en 2017, elles sont à ce jour 30. On peut vraiment les qualifier de passionnées passionnantes qui ont le cœur à la fête. Bravo Mesdames!

\* Plusieurs nouveautés s'ajouteront à nos collections dans les prochains jours, venez donc faire votre tour et n'oubliez pas que vous pouvez toujours nous suivre via Facebook. [facebook@bibliothequehuberdeau](mailto:facebook@bibliothequehuberdeau)

LONGUE VIE À NOTRE BIBLIOTHÈQUE!



Les tricoteuses de «Mailles et Mots» d'Huberdeau vous invitent à participer au tirage d'une magnifique couverture tricotée de leurs doigts de fées. Les bénéfices recueillis seront remis à la Bibliothèque municipale. Les billets seront disponibles auprès des tricoteuses.  
**3 billets pour 2\$**  
**10 billets pour 5\$**



## ATTENTION AUX TOITS SURCHARGÉS

Enlever la neige constitue le meilleur moyen de protéger la structure d'une toiture et de prévenir son effondrement. Par contre, cette tâche peut aussi causer des dommages au bâtiment en plus de comporter son lot de risques pour la sécurité des personnes qui s'en acquittent ou qui circulent à proximité.

### Quels signes démontrent une surcharge?

Des fissures sur les murs intérieurs, les portes intérieurs qui se coincent ou se frottent, craquement inhabituels qui se font entendre, déformation du plafond...

**Si ces signes sont nombreux, vous devez évacuer le bâtiment et prendre les mesures nécessaires pour enlever la neige, peu importe la quantité accumulée sur la toiture.**

### Comment effectuer un déneigement sécuritaire?

- Tenez vous loin des installations électriques;
- Attachez-vous de manière sécuritaire;
- Laissez une légère couche de neige sur le revêtement de la toiture afin de ne pas l'endommager;
- Prévoyez des zones de protection au sol aux endroits où la neige est projetée;
- Protégez les ouvertures de votre bâtiment contre les chutes de neige et de glace;
- Dégagez les prises d'air et les appareils présents sur le toit.

Soyez prudents !



# CAMP DES DÉBROUILLARDS

## AVENTURIERS DE JOUR

Du 29 juin 2020 au 14 août 2020 (7 semaines)  
La période d'inscription sera du 30 mars au 30 avril 2020

### PROCÉDURE POUR L'INSCRIPTION DES ENFANTS

Les parents rempliront le formulaire d'inscription en ligne sur notre site Internet au [www.campdesdebrouillards.com](http://www.campdesdebrouillards.com) et acquitteront la facture en 1 ou 4 versements.

### TARIF

Le total des coûts demandés est de 925 \$ + taxes applicables.

### SERVICE DE GARDE

(frais supplémentaires)  
7h30 à 9h et 16h à 18h, du lundi au vendredi  
Frais : 295\$ + taxes applicables par enfant pour les 7 semaines

### LES ACTIVITÉS OFFERTES

Épique thématique, divers ateliers scientifiques spécialisés, parcours d'hébertisme aérien, tyrolienne, kayak, jeux d'eau, sentier de la nature, chasse aux écrevisses, grands jeux élaborés, et tellement plus!

Informations : 1-877-749-CAMP  
[info@campdesdebrouillards.com](mailto:info@campdesdebrouillards.com)

Inscription du  
30 mars au 30  
avril 2020!



\*Minimum de participants requis 20, maximum de 25 participants. Certaines conditions s'appliquent. Une ou des activités peuvent changer exceptionnellement sans préavis.

## Oser rêver, se réaliser, construire son avenir!

Ça commence par un retour aux études!

Vous cherchez une approche humaine et  
adaptée à VOS besoins ?

### L'éducation des adultes peut vous aider!



Cours présecondaire à secondaire 5,  
Préalables au DEP et DEC  
TENS, TDG, et plus

Temps plein ou temps partiel

Formation flexible et  
individualisée

Formation de jour, soir et à distance

Possibilité de financement  
par Services Québec

#### Prochaines sessions d'information

16 mars  
30 mars  
6 avril  
20 avril

#### Informez-vous auprès de Brigitte Lieutenant

[lieutenantb@cslaurentides.qc.ca](mailto:lieutenantb@cslaurentides.qc.ca)

Mont-Tremblant (819) 425-2710 poste 4636

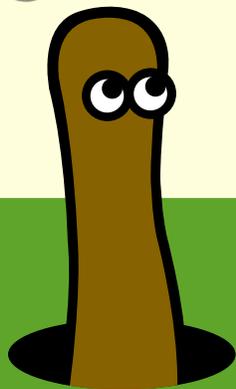
Sainte-Agathe (819) 326-0333 poste 4636

Sainte-Adèle (450) 240-6221 poste 4636

Site web : [www.cfgdescimes.ca](http://www.cfgdescimes.ca)



## VERS DE TERRE À ADOPTER !



La Municipalité composte les marcs de café et les restes de fruits des employés travaillant à l'hôtel de ville grâce au **lombricompostage**\*. Nous avons un petit surplus de vers à compost que nous pourrions donner à des personnes intéressées à s'initier à cette méthode de compostage intérieure. Facile et sans odeur. Une activité idéale à faire avec les enfants. Quantité limitée!

\*Le **lombricompostage** est une technique de compostage qui consiste à transformer les matières organiques (restes de fruits et de légumes, marcs de café ou de thé, etc.) en compost grâce à l'activité de vers de terre nommés *Eisenia foetida*. Le tout se fait à l'intérieur, dans un simple bac de plastique.

Communiquez avec Samuel Lapierre, officier municipal en bâtiment et en environnement pour obtenir des informations supplémentaires.  
819- 681-3377, poste 5702  
[inspecteur@municipalite.huberdeau.qc.ca](mailto:inspecteur@municipalite.huberdeau.qc.ca)



## SOUPER CABANE À SUCRE

Organisé par le Comité du Calvaire d'Huberdeau

Samedi le 21 mars 2020 à 18h00

À la salle Louis-Laurier de l'hôtel de ville

Les profits serviront à l'entretien du Calvaire à Huberdeau!  
Les dons sont les bienvenus.

Tire d'érable à volonté  
(Gracieuseté de Lionel Provost)  
et musique avec le band Sweet Heart Attak!!

Adulte 25\$ / Enfant 10\$ / gratuit pour les 5 ans et moins  
Billets en vente au dépanneur Le Petit Centre à Huberdeau

Réservation: Laurence au (819)-687-3647



**PERSONNES RECHERCHÉES** pour faire  
partie du comité Familles-Aînés.  
Contactez la Municipalité pour plus  
d'informations au 819-681-3377.

info@municipalite.huberdeau.qc.ca

## PICKLEBALL !

Initiation possible. Équipement  
fournis.

Mardi et Jeudi de 20h00 à 22h00 au  
gymnase du Centre Jeunesse  
des Laurentides.

Contactez:

Jean-Maurice Pieffer  
(514) 916-0099

Maxime Bétournay.  
(819) 421-1553



## RÈGLEMENT PROVINCIAL SUR LES CHIENS VISANT LA PROTECTION DES PERSONNES

Depuis le 3 mars 2020, une nouvelle réglementation provinciale s'applique à toutes les municipalités du Québec visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

**Tous les propriétaires de chiens de la Municipalité d'Huberdeau qui ne l'ont pas déjà fait, sont tenus de procéder à l'enregistrement de leur animal auprès de la Municipalité et de fournir les informations relatives à son identification via le formulaire prévu à cet effet.**

En tout temps **dans un endroit public, un chien doit être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser** et être maintenu en laisse ne dépassant pas 1.85 mètre de longueur. Si un chien pèse 20kg et plus, il doit porter en tout temps un licou ou un harnais. De plus, un chien ne doit pas se retrouver sur la propriété d'autrui, à moins d'y avoir été autorisé.

**Ce nouveau règlement provincial accorde aux municipalités le pouvoir de déclarer un chien potentiellement dangereux et de faire appliquer les règles applicables à ces chiens. Les municipalités ont dorénavant des pouvoirs d'inspection, d'examen, de saisie et d'ordonnance concernant ces chiens.**

Les chiens qui causent des blessures aux humains ou aux animaux par morsure seront signalés et des mesures devront être prises par le propriétaire du chien selon la gravité de la situation. **Une évaluation du chien par un médecin vétérinaire pourra être exigée par la Municipalité.** Les chiens qui auront causé la mort ou infligé une blessure grave à une personne devront être euthanasiés.

Le règlement provincial prévoit des amendes variant entre 250\$ et 10 000\$ pour les contrevenant.